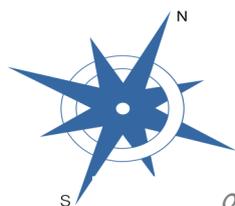


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°43 12 novembre 2014

- Les pays d'Europe de l'Est.....2
- Actualités économiques.....4
 - Coopération internationale.....4
 - Nouvelles technologies.....4
 - Environnement5
- Actualités de l'ADEC-NS.....5

Edito

Près d'un quart de siècle après que le rideau de fer soit tombé, de nouveaux murs sillonnent la planète. En acier et de béton, accompagnés de miradors et de barbelés, les barrières de séparation prolifèrent à un niveau encore jamais égalé dans l'histoire humaine : au moins une cinquantaine de murs ont été érigés ou sont en cours de construction depuis la fin de la Guerre-froide.

A l'heure de la mondialisation, de la suppression des droits de douane et des frontières, les barrières subsistent. Ces murs, fruits des tensions sont controversés et contestés, ils s'étendent de la frontière américano-mexicaine aux deux Corées, ils traversent les frontières orientales et méridionales de l'Europe, ils grignotent les territoires palestiniens et s'invitent même en Afrique du Sud. Aucun continent n'est épargné par le cancer des murs, une maladie qui s'invite dans les populations pour mieux les isoler, des métastases de tensions qu'on emmure pour condamner les conflits à se figer.

« C'est un message d'espoir pour qu'aujourd'hui et à l'avenir d'autres murs tombent, les murs de la dictature, de la violence, des idéologies, de la guerre. La chute du Mur de Berlin nous a montré que les rêves pouvaient devenir réalité. Rien n'est immuable quelle que soit l'importance des obstacles à surmonter. ». Ces mots de la chancelière Angela Merkel, prononcés à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, résonnent dans les esprits de ceux dont le désir de liberté reste étouffé par les murs.

Eriger des murs pour échapper à un problème c'est l'amplifier et non le résoudre. Nous pouvons être différents mais vivre ensemble, le seul mur qui doit séparer les populations c'est celui de la tolérance. L'Europe a mis plusieurs années à combler la fracture qui a divisé ses peuples. Aujourd'hui, si la majorité des anciens pays d'Europe de l'Est sont intégrés dans l'Union européenne le rideau de fer existe toujours dans les esprits. Qui sont ces pays et comment ont-ils intégré l'Union ? C'est ce à quoi va tenter de répondre notre Newsletter.

L'équipe d'ADEC-NS

Citation



« Les hommes construisent trop de murs et pas assez de ponts ».

Isaac Newton

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecns.fr

Les pays d'Europe de l'Est

Qu'est-ce que l'Europe de l'Est ?

L'Europe de l'Est est une région qui englobe une mosaïque de cultures, d'ethnies, de langues et d'histoires. Regrouper l'ensemble de ces pays sous une seule désignation qui se veut homogène, reste problématique. De nombreux historiens, experts, géographes, ont tenté d'esquisser des frontières et des facteurs communs à cette région mais ces définitions, nécessairement incomplètes car trop générales, restent insatisfaisantes. Toutefois, il est important de noter que les pays classés sous cette dénomination partagent une chose en commun: ils se trouvaient tous de l'autre côté du « rideau de fer » [mur de Berlin] avant sa chute, et c'est cette frontière politique du siècle dernier qui nous aide à définir une région dont le développement, surtout avant les années 1990, a été très différent de celui de l'Europe occidentale.



La chute du rideau de fer

La date du 9 novembre 1989 marque la chute du mur de Berlin, symbole de la Guerre froide et du rideau de fer séparant les deux Europe, l'Europe communiste de l'Europe occidentale. Un an plus tard, le 3 octobre 1990, la République Fédérale d'Allemagne annonce sa réunification avec la République Démocratique Allemande. L'ancienne « Allemagne de l'Est » est de facto intégrée à la CEE, Communauté Economique Européenne, qui deviendra en 1992, suite au Traité de Maastricht, l'Union européenne. Comme un jeu de domino, les régimes communistes des démocraties populaires [ancienne dénomination des pays de l'Est] sont tombés les uns après les autres. Face à ce soudain tournant de l'Histoire, les pays d'Europe occidentale se sentent obligés de réagir.

Les critères de Copenhague

Lors de sa rencontre de 1993, à Copenhague, le Conseil Européen a déclaré son intention d'élargir l'Union Européenne à l'Est. Le Conseil détermine trois critères à remplir pour accéder à l'adhésion.

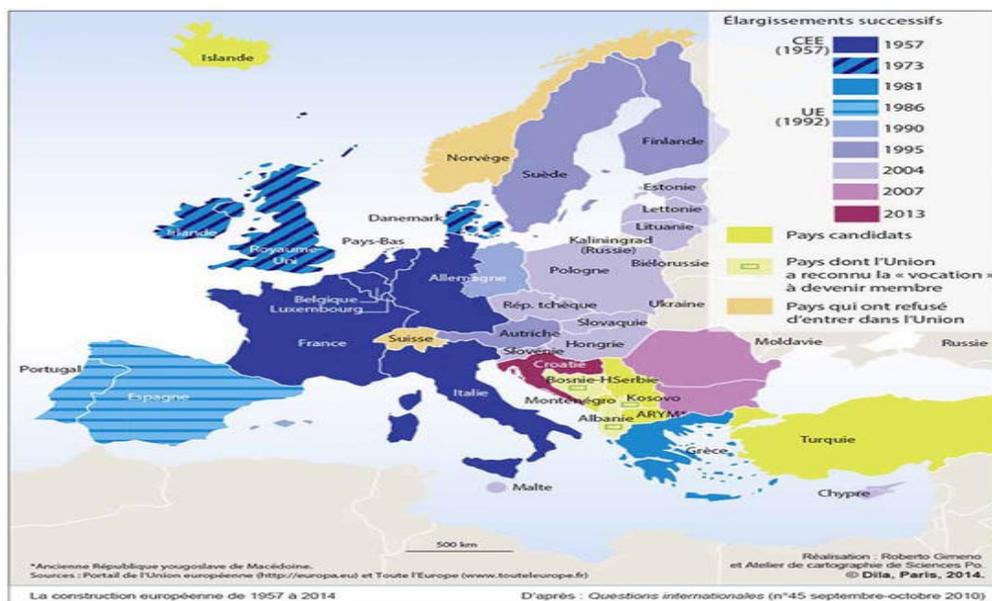
- **le critère politique** : la présence d'institutions stables garantissant la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme, le respect des minorités et leur protection ;
- **le critère économique** : l'existence d'une économie de marché viable et la capacité à faire face aux forces du marché et à la pression concurrentielle à l'intérieur de l'Union ;
- **le critère de l'acquis communautaire**: l'aptitude à assumer les obligations découlant de l'adhésion, et notamment à souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

Les pays d'Europe de l'Est

Les vagues d'élargissement de l'Union Européenne

Dans un contexte de Guerre froide, la Communauté Economique Européenne était considérée comme un instrument stratégique, au service du bloc occidental et sous couvert des Etats-Unis. Certains pays européens à la longue tradition de neutralité militaire sont donc restés à l'écart de la construction européenne. Avec la disparition de l'URSS, la Finlande, la Suède et l'Autriche, rejoignent l'Union Européenne qui atteint quinze membres en 1995. Si le processus d'adhésion pour les pays d'Europe de l'Est est enclenché dès la fin des années 1990, il faudra attendre quelques années pour que ces pays remplissent les critères de Copenhague. Plusieurs vagues d'élargissement vont au cas par cas et progressivement intégrer ces pays dans l'appareil communautaire.

Ainsi, le 16 avril 2003 un premier traité d'adhésion est signé avec Chypre, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie. La Roumanie et la Bulgarie rejoignent le groupe quatre ans plus tard, le 1^{er} janvier 2007. Enfin, la Croatie est le dernier pays d'Europe de l'Est à rejoindre l'Union Européenne, après la ratification du traité d'adhésion le 1^{er} juillet 2013. L'Union Européenne compte désormais 28 Etats, dont presque la moitié se situe de l'autre côté du rideau de fer.



La séparation subsiste ...

Le mur est tombé, et la majorité des pays ont intégré la communauté européenne. Pourtant, l'héritage soviétique est toujours présent à travers les différences sociales et culturelles. Le mur subsiste dans les esprits et le « bloc de l'Est » a tendance à se reconstituer au sein même des institutions européennes. La majorité des pays d'Europe de l'Est semblent avoir choisi la voix pro-occidentale. Leurs systèmes politiques ont adopté les principes démocratiques et garantissent pleinement le respect des droits de l'homme. Néanmoins un grand nombre d'entre eux conservent des pratiques autoritaires. Ils continuent à contrôler le processus électoral, avec une opposition et une presse qui maintiennent un semblant de pluralisme politique.

La fracture culturelle, historique et sociale est profonde et il reste difficile de placer la frontière entre l'Europe occidentale et l'Europe orientale. Les événements récents en Ukraine illustrent la cristallisation des tensions entre les forces pro-occidentales et les forces pro-orientales qui existent dans cette région depuis plusieurs années. Le rôle et la place de la Russie dans cet ensemble est également fondamental. L'Union européenne ne peut pas se donner l'ambition d'administrer la paix, la sécurité et la prospérité économique dans le continent sans tenir compte du géant russe.

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecns.fr

Actualités économiques

Coopération internationale

Grand Marché Transatlantique (GMT) : quels risques pour l'agriculture française ?

Géopolitique du projet de Grand Marché Transatlantique. En quoi la montée en puissance de l'Asie pèse-t-elle dans les motivations des Etats-Unis et de l'Union européenne pour négocier un Grand Marché Transatlantique ? Dans quelle mesure ces négociations constituent-elles une menace ou une opportunité pour les productions agricoles et alimentaires françaises ? T. Pouch répond clairement. Cet article est illustré de trois graphiques. (...)

[Lire la suite](#) - *Diploweb*

Philippe de Fontaine Vive : "2014-2020 va être un exercice de compétition et d'excellence en Méditerranée"



A l'occasion de la conférence de la 14e Femip, qui se déroulait à Naples jeudi 30 octobre 2014, Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la Banque européenne d'investissement évoque les évolutions nécessaires du bras armé financier de la BEI en Méditerranée. « En un mot comme en cent, et pour faire simple, nous pourrions faire en Méditerranée comme nous faisons en Europe. À condition de disposer des mêmes soutiens financiers qu'en Europe. » (...)

[Lire la suite](#) - *Econostrum*

Maroc : "La part de l'Amérique et de l'Asie dans nos IDE va beaucoup progresser", selon Hamid Benelafdil, DG de l'AMDI

«Aujourd'hui, depuis l'annonce du nouveau plan d'accélération industrielle en avril, on peut qualifier le climat des affaires au Maroc d'optimiste et de positif. Nous assistons à une très grande mobilisation des acteurs, à travers les fédérations sectorielles qui souhaitent bénéficier de cette logique d'écosystème impulsée par Moulay Hafid El Alamy, le ministre de l'industrie. Le Maroc suscite pour cela également beaucoup d'intérêts chez les investisseurs étrangers qu'ils soient européens, américains ou asiatiques. Ces derniers s'intéressent particulièrement à la possibilité qu'offre le Maroc d'accéder de plus en plus non seulement au marché européen qui stagne mais surtout au marché africain. » (...)

[Lire la suite](#) - *L'Usine Maroc*

Nouvelles technologies



Le cloud est certes le futur de l'informatique

Dans le monde de la 'tech', les transitions générationnelles informatiques qui paraissent évidentes mettent souvent une décennie, ou plus, à devenir visibles. C'est ce qui s'est passé avec le cloud computing. La migration des tâches informatiques de l'entreprise vers des centres de données utilitaires est en marche depuis la fin du siècle dernier. Tout le monde l'a vue venir. Sam Palmisaro, PDG d'IBM à l'époque, disait en 2002, quand on parlait encore d'informatique "à la demande": "Ce que vous voyez est une transition fondamentale, une transition à long terme, qui est irréversible". (...)

[Lire la suite](#) - *Le nouvel Economiste*

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Actualités économiques

Comment vos cartes bancaires vont devenir quasiment inviolables



Le français Oberthur Technologies a présenté ce mercredi une carte révolutionnaire dont le code de sécurité à 3 chiffres change toutes les heures. "Une innovation, certes presque invisible, mais révolutionnaire". C'est en ces termes que Nicolas Raffin, directeur marketing du "Business Unit Paiement", a présenté la dernière trouvaille d'Oberthur Technologies à l'occasion du salon "Cartes Secure Connexions 2014", qui réunit les 450 plus grands acteurs du monde en termes de solutions de paiement, d'identification et de mobilité. (...)

[Lire la suite](#) - Challenges

Environnement

"L'avantage écologique des véhicules électriques n'est pas si évident", selon Antoine Decelle



«L'environnement politique, en particulier la loi de transition énergétique, pousse au développement des véhicules électriques en raison de leur avantage écologique. Or ce point suscite un débat assez vif. Les études, qui visent à rationaliser cette question, montrent que l'avantage écologique de ce type de véhicules n'est pas si évident. En se basant sur le dégagement de gaz à effet de serre, nous avons des situations disparates selon le mix énergétique des pays concernés. En France, sur l'ensemble de la chaîne, un véhicule électrique dégage 55 % de moins de CO2 qu'un véhicule diesel. En Allemagne, il y a quasiment une égalité entre les rejets des voitures électrique et thermique. » (...)

[Lire la suite](#) - L'Usine de l'Energie

Actualités de l'ADEC-NS



Le Club GALAXIE organise le **Judi 20 Novembre 2014** -

19H30 - Hall du bâtiment principal
Une Soirée Dîner-Débat avec comme invité d'honneur

Monsieur Jean-Loïc GALLE,
Président-directeur général de Thales Alenia Space:

« **Enjeux et perspectives du secteur Spatial Européen**
- Rôle et Vision de TAS/Space Alliance »

[Pour plus d'informations](#) :
secretariat@club-galaxie.com



L'Agenda de l'ADEC-NS

Le 14 novembre 2014 : L'ADEC-NS rencontre l'ambassadrice de France en Andorre.

Le 18 novembre 2014 : L'ADEC-NS participera à la cérémonie de commémoration donnée par l'ambassade d'Oman à Paris pour la fête nationale locale.

Le 18 novembre 2014: L'ADEC-NS rencontre la MIRVOG [Mission Retour à la Vie civile des Officiers Généraux] dans le cadre de leur partenariat.

Le 19 novembre 2014 : L'ADEC-NS s'entretient avec la mission du soutien aux entreprises du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International.

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr